

> Objectif de la Formation

Former des ouvriers qualifiés en conduite et entretien des agroéquipements pour conduire et entretenir les matériels et installations utilisées pour la production et la manutention des produits agricoles, animaux et végétaux, leur stockage, leur conditionnement, leur première transformation, l'entretien du paysage et la protection de l'environnement.

> Conditions d'admission et modalités d'inscription

Conclusion d'un contrat d'apprentissage de 2 ans.
Titulaire d'un CAPa ou sortant d'une 3^{ème} générale.
16 ou 15 ans si sortant de 3^{ème}.

> Organisation de la formation

	Formation en 1 an	Formation en 2 ans
Apprentissage	500 heures en centre	800 heures en centre
Formation continue	A déterminer en fonction du profil et de l'expérience	

> Délivrance du diplôme

100 % en contrôle continu. Validation par Unités Capitalisables (UC).

> Compétences techniques

- **Choisir** son matériel, le **régler**, le **conduire** et l'**entretenir** en autonomie,
- **Comprendre** le fonctionnement de son matériel et s'adapter à son évolution technologique,
- Adapter l'utilisation de son matériel aux conditions de travail
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau dans le respect des règles de sécurité
- **Connaître et respecter** le code de la route
- Les activités sont variées en fonction de l'entreprise, l'ouvrier qualifié peut être amené à effectuer des tâches autres que la conduite et l'entretien (activités liées à l'élevage, à l'entretien des bâtiments,)

> Capacités liées à l'emploi

- Ponctualité, assiduité,
- Résistance physique,
- Adresse manuelle, sens de l'observation, souci de la sécurité et du respect des normes destinées à protéger l'homme et l'environnement.

> Débouchés

Employés qualifiés en exploitations agricoles, en entreprises de travaux agricoles, en CUMA et entreprises de travaux publics



Taux de réussite (*)

73%

> Poursuites d'études

Poursuite d'études vers un Brevet Professionnel option Agroéquipement (niveau 4) ou d'un BAC professionnel Agroéquipement (niveau 4) ou un Certificat de Spécialisation.

> La formation est composée de 10 Unités Capitalisables

3 UC Générales (UGC) communes à toutes les options du BPA :

UCG1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UCG2 Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

2 UC d'Option (UCO) spécifiques à l'option :

UCO1 Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture

UCO2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

3 UC de Spécialité (UCS) :

UCS1 TCE Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

UCS2 TCE Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture

UCS3 TCE Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

2 UCARE :

UCARE 1 Entretien des matériels et équipements d'espaces verts utilisés en agriculture (*)

UCARE 2 Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux ferreux



CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron

80100 ABBEVILLE

Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40



cfppa.abbville@educagri.fr

www.lycee-baie-de-somme.fr

<https://www.facebook.com/cfppa.ufa.abbville/>

(*) taux de réussite 2019